

Enseignements dispensés

(sur la base d'une semaine de 35 heures)



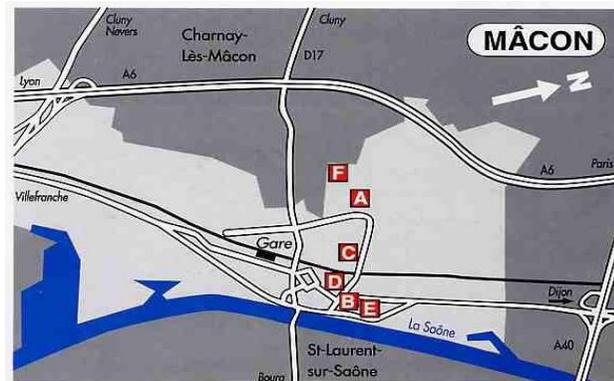
- enseignement général (15H)
- enseignement professionnel (20H)

- Enseignement général (15h) : culture générale et expression, anglais, mathématiques, physiques économie et gestion
- Enseignement professionnel (20h) : étude technico-économique, conception et suivi de chantier, expérimentation et mise en œuvre



Lieu de formation

Lycée René Cassin
49 Boulevard des 9 clés
71018 MÂCON cedex



- A Lycée René Cassin, 49 boulevard des neuf clés
- B CIO, boulevard Henri Dunant
- C CDDP, 2 rue Bouvet
- D IUFM, 9 rue de Flacé
- E Inspection Académique, cité administrative, boulevard Henri Dunant
- F Hôpital des Chanaux

Contacts

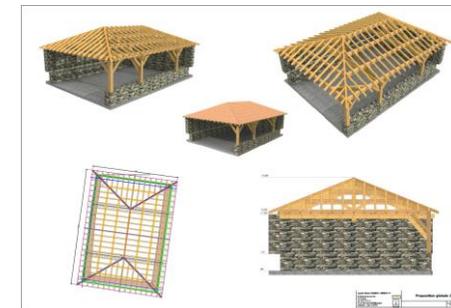
CFA de l'éducation nationale en Bourgogne
2G, Rue général Delaborde BP 81921
21019 DIJON cedex
Tél : 03 45 62 75 36 ou 03 80 44 87 77
e.mail : cfa.ga71@ac-dijon.fr
site : cfabourgogne.com

severine.pieuchot@ac-dijon.fr

BTS

Systemes Constructifs Bois et Habitat (SCBH)

**En alternance
sous contrat d'apprentissage**



Une formation **sur mesure** pour exercer son métier depuis la conception jusqu'à la réception des ouvrages

Présentation du BTS

Systemes Constructifs Bois et Habitat

Une formation qui répond aux besoins d'entreprises de charpentes et de constructions bois de taille variable.

A l'issue de 2 années de formation, les activités du technicien supérieur SCBH consistent à :

- apporter une réponse technique et économique à une demande
- concevoir des solutions constructives
- préparer et lancer la production d'un ouvrage
- piloter et gérer un chantier
- encadrer des équipes
- collaborer avec des partenaires

Conditions d'admission

- être titulaire
 - du baccalauréat STI 2D
 - du bac pro Technicien Constructeur Bois
 - du bac pro Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés
 - du bac pro Technicien de Scierie
 - du bac pro Technicien Menuisier Agenceur
 - du baccalauréat S série scientifique
- remplir les conditions d'âge pour entrer en apprentissage.
- satisfaire aux entretiens de sélection.

Liste de logements possibles fournis avec la demande de dossier d'inscription.
Possibilité de loger à l'internat du lycée (fermé le week-end).

Organisation de la formation

- 28 semaines en entreprise
- 19 semaines en centre de formation (lycée René Cassin de Mâcon) sur la base de 35 heures par semaine

Le rythme de formation est en moyenne de type 2 semaines en entreprise suivies de 2 semaines en centre de formation.

Contenu de la formation

Enseignement général :

- Culture générale et expression, langue vivante étrangère, mathématiques, physique-chimie, économie et gestion.

Enseignement professionnel :

- Etude architecturale, étude et préparation de projet, organisation et mise en œuvre.

Règlement d'examen

Epreuve	forme,durée	coef.
E1- culture générale et expression	écrite 4h	3
E2-langue vivante étrangère	CCF*	3
E3-mathématiques, sciences physiques	CCF* CCF*	2 2
E4-étude technico-économique : répondre à une affaire analyse, dimension. et choix compos.	orale 0h20 écrite 4h	2 4
E5-conception et suivi de chantier conception de systèmes const. Bois suivi de chantier	pratique orale 0h40 orale 0h30	6 2
E6-expérimentation et mise en oeuvre	CCF*	4

*CCF= contrôle en cours de formation

Le contrat d'apprentissage

Une formation théorique et pratique organisée en entreprise et en Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.)

Une formation qui débouche sur un métier en offrant une véritable qualification

La durée du contrat est de 24 mois

La rémunération est la suivante

	18 à 20 ans (% du SMIC)	21 à 26 ans (% du SMIC)
1° année	41%	53%
2° année	49%	61%

Le contrat de professionnalisation

Nous consulter.

